

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-839/PCG prescrivant la suspension du permis de conduire.

n° 74-839/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
20 mai 1974

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro
10 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont suspendus pour une durée de quinze jours : Le permis de conduire n° 1354 catégorie B délivré le 22 novembre 1967 par les TP de Djibouti à M. Bodleh Elmi, né vers 1939 à Djibouti, fils de Bodieh, militaire au 5e RIAOM. Le permis de conduire n° 1818 catégorie B délivré le 15 décembre 1971 par les TP de Djibouti à M. Daher Ahmed Ali, né vers 1947 à Djibouti, fils de Ahmed Ali et de Ardo Djama, demeurant à Djibouti quartier 6, rue 44, maison n° 13. 1973 par les TP de Djibouti à M. Abdi Osman Egueh, né vers 1945 à Djibouti, fils de Osman Egueh et de Hawa Omar, demeurant à Djibouti, quartier 5, avenue 26 bis, maison n° 25. Art. 2. — Sont suspendus pour une durée de un mois : Le permis de conduire n° 206 catégorie B et n° 262 catégorie C délivré le 30 octobre 1968 par les TP de Djibouti à M. Abdi Bouni Farah né vers 1932 à Argueissa, fils de Bouni Farah et de Hardo Aden, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 3, avenue 21, maison n° 25. Le permis de conduire n° 87 catégorie B délivré le 19 janvier 1972 par les TP de Djibouti à M. Youssef Osman Hassan, né vers 1939 au Harrar (Ethiopie), fils de Osman Hassan et de Kadidja Ahmed, commerçant, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 18, maison 37. Le permis de conduire n° 967 catégorie B délivré le 23 juin 1971 par les TP de Djibouti, à M. Mahfoud Mohamed Idriss, né le 6 août 1949 à Djibouti, fils de Mohamed Idriss et de Saïda Mohamed, instituteur demeurant à Djibouti, quartier 1, place Rimbaud. Le permis de conduire n° 179 catégorie B – C délivré le 7 mars 1966 par les PT de Djibouti à M. Ahmed Mohamed Dini, né vers 1931 à Obock (TFAÏ), fils de Mohamed Dini et de Asna Mohamed, demeurant à Djibouti, quartier 4 avenue 16, maison 10. Le permis de conduire n° 711 catégorie B délivré le 20 mars 1969 par les TP de Djibouti, à M. Ali Nadji Salem, né le 12 janvier 1947 à Djibouti, fils de Nadji Salem et de Kadouk Mohamed, demeurant à Ambouli. Le permis de conduire n° 1602 catégories A 1-B-C-D délivré le 20 octobre 1971 par les TP de Djibouti à M. Ibrahim Osman Saleh, né vers 1942 à Mabila (cercle Obock), fils de Osmon Saleh et de Nadiya Mohamed, tourneur, demeurant à Djibouti, cité Arhiba, maison n° 2 F 01. Art. 3. — Est suspendu pour une durée de un mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 636 615 catégorie B délivré le 21 Septembre 1966 par la Préfecture du Rhone à M. Clergue Yvon, né le 28 mai 1941 à Port (Réunion), fils de Clergue Carmelia, militaire, S.P. 85 038, (SMB). Art.4. — Est suspendu pour une durée de deux mois : Le permis de conduire n° 289 catégorie B délivré le 11 mai 1962 par les TP de Djibouti à M. Abdallah Saleh Ahmed, né vers 1925 à Beida (Yemen), fils de Saleh Ahmed et de Nour Abdallah, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 1, hôtel Bienvenu. Art. 5. — Est suspendu pour une durée de deux mois et huit jours : Le permis de conduire n° 1108 catégorie B-C-E délivré le 30 août 1972 par les TP de Djibouti à M. Bœuh Aouled Guedi, né vers 1939 à Wea (District de Djibouti), fils de Aouled Guedi et de Houllousse Wabéri, chauffeur, demeurant à Ambouli, avenue 15, maison n° 29. Art. 6. — Sont suspendus pour une durée de deux mois et quinze jours : Le permis de conduire n° 126/36 catégorie B délivré le 29 novembre 1967 par les TP de Djibouti à M. Hafid Abdallah Mohsein, né vers 1911 à Djibouti, fils de Abdallah Mohsein et de Hosn Abdo, chauffeur, demeurant à Ambouli, boulevard 25, maison 61. Le permis de

conduire n° 437 catégorie B délivré le 11 mai 1973 par les TP de Djibouti à M. Pozzobon Jean-François, né le 2 avril 1955 à Isle-Arne (32), fils de Ernest et de Idrac Juliette, militaire au 6e RAMA 60e Batterie. Art. 7. — Sont suspendus pour une durée de trois mois : Le permis de conduire n° 406 catégorie B délivré le 4 mai 1973 par les TP de Djibouti à M. Massin Pierre, né le 16 décembre 1950 à Paris, fils de Roland et de Marcelle... militaire 6e RAMA 6e Batterie. Le permis de conduire n° 341 105 délivré le 11 septembre 1969 par la préfecture de Strasbourg à M. Bergeaud Roger, né le 6 janvier 1949 à Muret (31), fils de Henri et de Chiffre Blanche, militaire, SP 85 012 (BA 188). Art. 8 — Sont suspendus pour une durée de trois mois et quinze jours : Le permis de conduire n° illisible catégorie B délivré le 3 novembre 1961 par les TP de Djibouti à M. Ahmed Ibrahim Moualem, né vers 1932 à Dire-Dawa (Ethiopie), fils de Ibrahim Moualem et de Awadi Issa souceur, demeurant à Ambouli, boulevard 8 maison n° 14. Le permis de conduire n° 1863 catégorie B-C-D-E délivré le 23 août 1973 par les TP de Djibouti à M. Ahmed Nour Mohamed alias Ahmed Houcheik Mouhoumed, né vers 1933 à Djibouti, fils de Nour Ahmed et de Mariam Cochin, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 4, boulevard 11, maison n° 65. Le permis de conduire n° 440 catégorie B délivré le 5 novembre 1969 par les TP de Djibouti à M. Abdallah Mohamed Kassim, né vers 1938 à Djibouti, fils de Mohamed Kassim et de Kadidja Awaleh, chauffeur demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 25, maison n° 70. Art. 9. — Sont suspendus pour une durée de quatre mois : Le permis de conduire n° 507 catégorie B délivré le 25 mai 1973 par les TP de Djibouti à M. Mouktar Mohamed Abdallah, né vers 1946 à Djibouti, fils de Mohamed Abdallah et de Dadidja Yaya, demeurant à Diibouti, quartier 1, avenue 13, maison n° 46. Le permis de conduire n° 336 catégorie B délivré le 3 mars 1971 par les TP de Djibouti à M. Saïd Waïs Hared, né vers 1940 à Wea (District de Djibouti), fils de Waïs Hared et de Galabo Absieh, commerçant demeurant à Arta. Le permis de conduire n° 848 catégorie B délivré le 16 août 1967 par les TP de Djibouti à M. Moulid Askar Guelleh, né vers 1940 à Djibouti, fils de Askar Guelléh et de Fatouma Ahmed, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 5, avenue 26, maison n° 154. Art. 10. — Sont suspendus pour une durée de cinq mois : Le permis de conduire n° 593 catégorie B-C-D- délivré le 7 mai 1969 par les TP de Djibouti à M. Harbi Kaireh Sed, né vers 1937 à Ali Sabieh (TFAïl), fils de Kaireh Sed et de Dabar Wabéri, chauffeur, demeurant à Dikhil (TFAI). Le permis de conduire n° 749 catégorie B délivré le 15 décembre 1964 par les TP de Djibouti à M. Aden Cher Kaher, né 1928 à Djibouti, fils de Cher Kaher et de Hadio Fahvé, chauffeur demeurant à Djibouti. Art. 11. — Sont suspendus pour une durée de six mois : Le permis de conduire n° 739 catégorie B délivré le 10 décembre 1965 par les TP de Djibouti à M. Mohamed Hassan Nasser, né vers 1936 à Hefane (Yemen), fils de Hassan Nasser et de Amina Ali, demeurant à Djibouti, Lotissement du Stade 106/3. Le permis de conduire n° 280 catégorie B délivré le 30 avril 1966 par les TP de Djibouti à M. Anoiïr Shahir Aataher, né vers 1943 à Addis-Abeba (Ethiopie), fils de Shaher Aataher et de Maryam Abdallah, commerçant, demeurant à Djibouti, 43 rue d'Athènes. Le permis de conduire n° 326 catégories B-C-D- délivré le 31 juin 1971 par les TP de Djibouti à M. Mohamed Ahmed Alaoui, né vers 1946 à Dikhil (TFAI), fils de Ahmed Alaoui et de Saïda Aouled, chauffeur, demeurant à Dikhil. Le permis de conduire n° 348 catégories B-C-D délivré le 12 février 1971 par les TP de Djibouti à M. Mohamed Omar Dirieh, né vers 1931 à Djibouti, fils de Omar Dirieh et de Amina Absieh, chauffeur demeurant à Dikhil. Le permis de conduire n° 1474 catégorie B délivré le 30 décembre 1972 par les TP de Djibouti à M. Liconnet Régis, né le 26 juillet 1953 à Nancy (54), fils de Jean et de Bajol Andrée, militaire, demeurant à Arta, 2e Compagnie 5e RIAOM. Art. 12. — Est suspendu pour une durée de trois ans: Le permis de conduire n° 233323 catégorie B délivré le 22 novembre 1966 par la Préfecture de la Rochelle à M. Gueguen Francis, né le 14 octobre 1947 à Guidel, fils de Joseph et de Lesquer Yvonne, militaire, demeurant à Djibouti, C.T.A., BA 188. Art. 13. — Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.